Commerce mondial sous tension : l’importance de développer de nouveaux partenariats

- Exportations

09.03.2026

Dans un contexte où le commerce mondial se heurte à des obstacles croissants, la politique commerciale européenne revêt une importance stratégique accrue. Face à un environnement international plus fragmenté et imprévisible, la CBL souligne la nécessité pour l’Europe de consolider et de diversifier ses partenariats afin de préserver la stabilité et la compétitivité de son économie. Elle souhaite néanmoins rappeler que tout accord commercial doit s’inscrire dans le respect du commerce équitable et des conditions de concurrence loyales.

La CBL regrette que les produits laitiers soient impliqués dans les conflits tarifaires avec les Etats-Unis et la Chine

En 2025, les exportations européennes de produits laitiers ont été directement touchées par les mesures tarifaires imposées par la Chine sur la crème et le fromage, dégradant ainsi les relations commerciales avec un partenaire historique important. En effet, encore en 2024 la Chine était le 3ème marché hors UE le plus important pour les exportations de produits laitiers belges pour une valeur d’environ 85 millions d’euros.

Plus récemment les Etats-Unis, 8ème marché le plus important hors UE, ont également appliqués une nouvelle taxe générale de 10% qui, selon notre compréhension est à additionner aux taxes déjà inclues dans l’accord-cadre US-EU. Pour le fromage belge qui est le produit le plus exporté vers cette destination, cette taxe était déjà de 15%. Toute augmentation des tarifs entrave notre compétitivité et nos exportations directes mais peut également avoir des effets négatifs sur le marché unique.

L'impact du conflit au Moyen-Orient sur les exportations belges de produits laitiers

La fermeture du détroit d’Ormuz, survenue dans le contexte du conflit actuel au Moyen-Orient, a des répercussions directes sur les exportations belges de produits laitiers vers l’Irak, le Koweït, le Qatar, l’Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Ces deux derniers figurent respectivement aux 5e et 10e rangs des principaux marchés hors Union européenne pour ce secteur.

Au-delà des difficultés logistiques, notamment le risque que des cargaisons déjà expédiées n’atteignent pas leur destination finale, les entreprises se voient contraintes d’annuler leurs prochaines expéditions vers ces pays car le niveau de risque est désormais jugé trop élevé.

De nouvelles opportunités vers les pays du Mercosur

L’accord de libre-échange avec les pays du Mercosur récemment signé par la Commission européenne pourrait ouvrir de nouvelles opportunités pour les exportations de produits laitiers belges. Notamment vers le Brésil, où la Belgique a exporté des produits laitiers pour une valeur de 2,8 millions d’euros en 2024. Avec cet accord les droits d'importation, qui peuvent actuellement atteindre 28 %, disparaîtront pour certains volumes de fromage, le lait en poudre et les aliments pour bébés. L’accord ouvre principalement de nouvelles perspectives pour l’exportation de fromage belge vers le Brésil, qui constitue le deuxième produit le plus exporté vers ce marché. L’avantage pour le secteur laitier est qu’on ne s’attend pas à ce que les produits sud-américains envahissent les marché belges et européens car les importations depuis ces pays sont quasiment nulles.

Un engagement prometteur pour les échanges BE-Indonésie

En 2025, les négociations entre l’Union européenne et l’Indonésie ont abouti à un accord, une avancée saluée par la CBL. L’Indonésie constitue en effet le quatrième marché d’exportation le plus important hors Europe pour les produits laitiers belges, avec une valeur d’environ 73 millions d’euros en 2024.

Cet accord présente un intérêt particulier pour les exportations belges de beurre et de fromage. L’évolution des habitudes alimentaires en Asie du Sud-Est, marquée par une popularité croissante des recettes d’inspiration occidentale, stimule notamment la consommation de mozzarella. La mozzarella belge,

reconnue à l’international pour sa qualité supérieure, jouit d’une solide réputation. Le beurre belge, lui aussi compétitif sur ce marché, pourrait tirer parti de cet accord.

La concrétisation des négociations avec les Philippines et la Malaisie est attendue

En ce qui concerne le contexte international, la CBL continue à plaider en faveur de la poursuite des négociations de nouveaux accords de libre-échange qui présentent le potentiel souhaité. Nous pensons par exemple aux marchés en croissance que sont les Philippines et la Malaisie qui représentent respectivement les 7ème et 16ème marché les plus importants hors Europe.

Malgré la situation actuelle dans la région, la CBL salue aussi l’ouverture des négociations avec les Emirats Arabes Unis car c'est un marché caractérisé par une forte demande en produits laitiers à haute valeur ajoutée.

Dans le contexte géopolitique actuel, la CBL soutient la Commission européenne à passer à la vitesse supérieure dans les négociations avec les pays ci-dessus afin de continuer à valoriser nos produits belges de haute qualité.

Clara Mariage

Advisor Food Policy & Export
clara.mariage@bcz-cbl.be
+32 495 56 54 60